



Compte Rendu du conseil d'administration du 25 mai 2018

PRESENT(E)S

- M. Jean-Paul PAULETTE
- M. Francis DE BLOCK
- M. Jean-Marie DAMELINCOURT
- M. Alain DUTHOIT
- M. Claude ROUZE
- M. Pierre TISSERAND
- Mme Josie DE BLOCK
- Mme Eliane LENAIN
- Mme Monique WASSELIN
- ACTR Abbeville
- ACTR Aisne
- ACTR Lille Flandre

EXCUSE(E)S

- Mme Ginette VANGREVELINGHE
- ACTR Artois

Participait également à la séance Henry FOUTRY, créateur du site internet.

Le Président ouvre la séance à 10 H 40 en accueillant les membres de l'Assemblée générale et en les remerciant de leur présence.

Il signale les absents excusés et notamment l'ACTR de l'Artois, l'absence de la Présidente étant due à des motifs personnels. Sur proposition du Président et de Jean-Marie DAMELINCOURT, le conseil d'administration émet à l'unanimité le souhait qu'un message de soutien soit adressé à Mme SCHNEMANN.

Il souligne la présence de membres des ACTR de l'Aisne, d'Abbeville et de Lille Flandre tout en excusant pour les deux dernières citées les Présidents, retenus par des voyages organisés par leur association respective.

Le Président réitère chaleureusement chacun pour sa présence en citant Mme Lenain et M Tisserand qui n'avaient pu être présents à la réunion précédente.

♣ Assemblée générale du 20 octobre 2017

Le Président soumet à l'approbation le compte-rendu de l'Assemblée générale du 20 octobre 2017 et demande s'il y a des observations. M. DAMELINCOURT souligne qu'outre sa transmission, le compte rendu est accessible sur le site internet de la fédération.

→ Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu de la réunion de l'Assemblée Générale du 20 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Site Internet de la Fédération

Jean-Marie DAMELINCOURT rappelle que conformément aux engagements pris, la Fédération aura pris à sa charge la formation de membres de chacune des ACTR, la dernière formation à destination de l'ACTR d'Abbeville se déroulant cet après-midi.

Henry FOUTRY créateur du site donne quelques informations sur l'alimentation, la consultation et l'actualité du site. Ainsi, 2380 pages ont été créées, 522 sessions ouvertes, dont 496 provenant de France, 10 de Belgique. Le voyage le plus consulté, 377 vues, est celui sur l'Equateur.

En complément des modalités d'accès au site précisées par M FOUTRY, M DAMELINCOURT rappelle qu'un accès est également possible via le site internet de la CARSAT.

Les échanges portent essentiellement sur le retour en images sur les voyages et notamment sur les diaporamas et vidéos en ligne. M FOUTRY précise qu'au regard de contraintes de capacité, notamment à terme, une sélection des meilleures photos doit pouvoir être réalisée, nombre variable selon la nature et la durée de la sortie ou du voyage. Il est nécessaire de compresser la taille des photos avec un logiciel idoine. M FOUTRY a élaboré un tutoriel vidéo qu'il va compléter par un tutoriel papier.

Il est rappelé que la diffusion de photos est soumise à autorisation des personnes, lorsque la photo concerne moins de sept personnes.

En réponse à l'ACTR de Lille, M FOUTRY précise qu'à terme un archivage des photos devra être opéré, mais l'échéance est fonction de la densité de l'alimentation du site.

L'intérêt du site est souligné par les différents membres du conseil d'administration, le site étant une vitrine. L'ACTR de Lille souligne en effet que les contacts téléphoniques émanent de personnes ayant consulté le site au préalable.

Henry FOUTRY répondra aux sollicitations individuelles à l'issue du conseil d'administration.

Impact de nouvelle règlementation en matière de protection des données

En préambule la secrétaire précise que le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entre en vigueur le 25 mai dans tous les pays membres de l'union européenne.

Le RGPD concerne toute structure qui rassemble des données personnelles, pour exemple coordonnées des adhérents, donateurs, participants à un évènement. Sont concernés la collecte, le stockage et la gestion des données.

Ainsi les réseaux sociaux, les sites internet, les acteurs amenés à collecter et traiter des informations privées sont concernés et doivent établir une charte relative à leur politique de confidentialité ou doivent la mettre à jour. Celle-ci doit porter sur :

- Le fondement de la collecte des données personnelles
- La manière elles sont traitées
- Les droits dont disposent les usagers.

Les différents acteurs doivent recueillir « le consentement écrit, clair et explicite » de leurs clients ou utilisateurs.

M FOUTRY précise que l'origine de l'évolution de la réglementation réside dans la volonté de répondre aux vols de données, aux piratages de sites.

Il poursuit en donnant quelques conseils : éviter de transmettre des informations avec des données personnelles par mail, prévenir les membres de l'association de l'usage qui est fait des données, sauvegarder les données sur disque externe, mettre en place un processus pour limiter les risques de piratage.

Même si les ACTR sont peu concernées, le RGPD prévoit des sanctions pour les sociétés qui ne respecteraient pas les règles, pour exemple amende pouvant aller de 20 millions d'euros ou jusqu'à 4 % du chiffre d'affaires mondial de l'entreprise.

M DAMELINCOURT conclut ce point en précisant qu'une fiche technique sera élaborée à destination des Associations pour leurs propres adhérents et que M FOUTRY va proposer un courrier ou un mail à destination des associations et personnes ayant des données personnelles sur le site pour obtenir leur autorisation.

Information sur le Salon SENIOREVA

Jean-Marie DAMELINCOURT précise que la CARSAT est partenaire du salon Seniorêva qui se déroulera les 4, 5 et 6 octobre 2018 à Lille Grand Palais ; le thème retenu par la CARSAT est celui de la proximité.

La CARSAT comme en 2017 met à disposition sur son stand, un espace pour la Fédération et si elle le souhaite pour l'ACTR Lille Flandre, la Fédération promouvant l'ensemble des ACTR.

L'ACTR Lille Flandre renouvelle ses remerciements et son souhait si cela était possible de disposer d'une implantation sur un angle permettant un double accès.

L'ACTR Lille Flandre sera associée à la préparation de ces journées.

Jean-Marie DAMELINCOURT diffuse une plaquette, le dossier de candidature et le règlement du jeu-concours « Retraite et bénévolat » 2018.

Il précise que le choix des lauréats sera réalisé par un jury qui se réunira au plus tard le 30 novembre.

Les prix pour les bénévoles seront de 130 € en chèques cadeau (40 lauréats) et de 1.000 à 4.000 € pour les associations lauréates, détail dans la plaquette.

Présentation des comptes et bilan par le Trésorier

Le Président donne la parole à Claude ROUZE, trésorier de la fédération.

Celui-ci présente le détail des comptes 2017 de la fédération, le bilan et le compte d'exploitation 2017, la consolidation des comptes des associations au 31 décembre 2017 ; figure dans cet état, l'ACTR de Valenciennes qui a cessé son activité.

Des précisions sont apportées par Mme RINDEL, ACTR Abbeville concernant le résultat lié à la comptabilisation de dépenses afférentes à un voyage (charges payées d'avance).

→ Aucune observation n'étant formulée, les comptes 2017 sont approuvés à l'unanimité.

♣ Tour de table des associations

✓ ACTR Aisne

- Situation plutôt favorable : 258 adhérents en 2017, 278 en 2018 en dépit de 25 non renouvellements pour motifs de santé,
- Séjours complets : Pays Basque, Morzine
- Sortie d'une journée chaque mois, en mai Musée du Bourget
- Activités régulières : marche (Laon, chaque mardi ; Saint Quentin, deuxième et quatrième mardi du mois), ateliers mémoire, travaux manuels, couture

✓ ACTR Abbeville

- Renouvellement des excuses pour l'absence de la Présidente, voyage organisé à Ramatuelle.
- 476 adhérents
- Très forte participation à des organisations traditionnelles (réveillon, fête des rois), participation importante à des spectacles (Baudens, sorties danse)
- Organisation de journées d'activité (pêche) ou découvertes (Saint-Quentin, Amsterdam-Anvers, Pierrefonds-Compiègne...) ou festives (spectacle de Franck Michael, repas de fin d'année,...)
- Activités classiques (marche, 1 fois par mois ; cartes, scrabble,...).

Concernant les sorties, difficultés lorsque le coût atteint 70 €.

✓ ACTR Lille Flandre

- ✓ Renouvellement des excuses pour l'absence du Président,
- Nombre d'adhérents, 486 notés dans la consolidation des comptes 2017,
- 410 à ce stade (60 non renouvellements, 35 nouveaux membres), importance de la concurrence d'autres associations qui bénéficient également de taux de satisfaction élevés. Point positif : augmentation de 7 % de la participation aux sorties,
- Importance de la place donnée aux voyages, séjours : Madrid-Tolède, Grèce, Finistère, Milan, Périgord noir, équateur, 2 jours à Paris,
- Projets 2019 : carnaval de Nice, Lyon, Croatie-Géorgie-Arménie, Nancy-Lorraine, Tel Aviv-Jerusalem-Petra.

Questions diverses

- Evocation par Josie De Block de la nécessité, pour l'organisation de séjours et de voyages, de recourir à des organismes bénéficiant d'une immatriculation touristique pour les activités de vente de voyages et de séjour.
- Est soulevé l'impact sur l'attractivité des séjours d'une journée, du coût du transport dans le cadre de sorties nécessitant du fait de l'amplitude horaire, 2 chauffeurs ou un relai de chauffeurs.
- Fixation de la prochaine Assemblée Générale : si celle-ci se déroule traditionnellement fin octobre, M DAMELINCOURT propose que la date soit avancée à fin septembre afin de permettre à M PAULETTE de présider la séance. Il s'agit de capitaliser sur sa présence dans la région à cette période pour différentes manifestations.

Après plusieurs suggestions et échanges, la date du 28 septembre est évoquée. L'ACTR Lille Flandre proposant de modifier une réunion organisée avec ses bénévoles, cette date peut être retenue. L'ACTR Lille Flandre est chaleureusement remerciée pour sa démarche.

Prochaine Assemblée générale : vendredi 28 septembre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 H 10. Les participants sont invités à partager un moment de convivialité autour du déjeuner.

LE PRESIDENT	LA SECRETAIRE	LE TRESORIER
Jean Paul Paulette	Monique WASSELIN	Claude ROUZE